Relations avec les autorités, les groupements intéressés au tourisme et d'autres organisations

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Office national suisse du tourisme**

Band (Jahr): **24 (1964)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

II. RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS, LES GROUPEMENTS INTÉRESSÉS AU TOURISME ET D'AUTRES ORGANISATIONS

Chaque année, c'est pour nous un devoir agréable que de remercier l'autorité fédérale de son appui constant. Notre gratitude va tout d'abord à M. Willy Spühler, Conseiller fédéral, chef du département fédéral des transports et de l'énergie. Il fait preuve de la plus grande compréhension à l'égard des problèmes touristiques. Le groupe parlementaire des transports, du tourisme et de l'hôtellerie a appuyé efficacement nos efforts sur le plan international. Nous devons aussi une reconnaissance particulière à l'Office fédéral des transports et à l'administration fédérale des finances.

Le 15 juin 1964, le Conseil fédéral a adressé à l'Assemblée fédérale un message concernant l'allocation d'une contribution fédérale extraordinaire à l'Office national suisse du tourisme pour la modernisation d'agences à l'étranger. Les deux chambres ont accepté sans opposition les propositions du Conseil fédéral. Cependant, notre demande visant à l'octroi d'un crédit spécial de 9,1 millions de francs à fonds perdu n'a pas été entièrement acceptée. Après d'amples délibérations, l'Assemblée fédérale a accordé une contribution extraordinaire de 3,8 millions de francs et un prêt sans intérêt de 5,3 millions de francs. Tant devant les commissions que devant les chambres, le conseiller fédéral Spühler a déclaré à plusieurs reprises qu'une augmentation de la contribution fédérale à l'ONST sera examinée sérieusement si cette mesure apparaît nécessaire. A côté du président de l'ONST, plusieurs membres du parlement – appartenant à des partis divers – ont appuyé nos demandes. Le 25 août à Lausanne et le 1er septembre à Wengen, le directeur de l'ONST a exposé devant les commissions du Conseil des Etats et du Conseil national les motifs qui les justifient.

Nous avons continué à entretenir d'étroites relations avec le Bureau fédéral de statistique et les divisions intéressées du Département politique fédéral. Comme au cours des années précédentes, nous avons reçu quelques groupes de candidats à la carrière diplomatique et nous les avons informés de nos tâches à l'intérieur et à l'étranger.

Les représentations diplomatiques et consulaires de Suisse ont appuyé très efficacement le travail de nos agences. Nous tenons à souligner l'activité que ces représentations ont déployées en matière touristique dans les pays où l'ONST n'a pas de bureaux.

En collaboration avec le délégué du Conseil fédéral à la collaboration technique, nous avons accueilli un certain nombre de personnnalités de pays en voie de développement qui s'intéressent aux questions touristiques.

Nous remercions aussi pour leur collaboration et leur appui les directions générales des CFF et des PTT, l'Union d'entreprises suisses de transport, la Société suisse des Hôteliers, la Société suisse des cafetiers et restaurateurs, Swissair – avec laquelle nous partageons des locaux au Caire, à Lisbonne, à Buenos Aires et à Tel Aviv – les milieux du trafic routier, l'Association des stations thermales suisses, l'Association suisse des stations climatiques, l'Association suisse des directeurs d'offices de tourisme, l'Union des sociétés suisses de développement, l'Office suisse d'expansion commerciale, la Fédération suisse du tourisme, la Fondation Pro Helvetia, la Société suisse de radiodiffusion et télévision, le Ciné-journal suisse, la Caisse suisse de voyages, les organisations touristiques locales et régionales, la Fédération suisse des agences de voyages, la presse quotidienne et technique, la Direction de l'Exposition nationale suisse, la Croix-Rouge internationale, les associations sportives et nombre d'institutions culturelles et scientifiques.